PAS DE DISCRIMINATION À L'ÉCOLE À VILLENEUVE-LA-GARENNE POUR LES ENFANTS DES FAMILLES SANS PAPIERS !

Depuis plusieurs années, l'Etat réduit les possibilités d'obtenir un titre de séjour, pour les familles étrangères qui souhaitent vivre en France.

Pour autant, la loi oblige les municipalités à accepter dans les écoles tous les enfants qui habitent sur leur territoire, que leurs parents séjournent régulièrement en France ou pas.

Or, à Villeneuve-la-Garenne, le Maire refuse l'inscription officielle dans les écoles d'enfants dont les parents sont sans-papiers.

Malgré tout, ces enfants sont accueillis dans les écoles.

Mais, pour les services municipaux, ils n'existent pas et ne peuvent participer aux classes de neige, classes péniche et classes vertes.

Dans les écoles de Villeneuve-la-Garenne, tous les élèves ne suivent pas leur scolarité dans les mêmes conditions. C'est une entorse au principe d'égalité qui régit le service public.

Cette politique est discriminatoire !

Nous demandons à la municipalité de Villeneuve-la-Garenne l'application de la loi et le droit à l'éducation pour tous les enfants !

NOM Prénom	QUALITÉ	SIGNATURE

Enseignants, parents et habitants de Villeneuve-la-Garenne pour le droit à l'éducation de tous les enfants, soutenus par :

resf — SNU/PP92 — fcpe — éducation Sud — CNT-FTE